

18 nov. 1969

en mission en Europe : 82, avenue de l'Atlantique,  
BRUXELLES 15, Belgique

Monsieur GUARDA,  
Programm Officer,  
P.N.U.D.  
KINSHASA

Cher Monsieur Guarda,

Je vous écris ce message de Belgique, où je  
suis en mission pour quelques semaines.

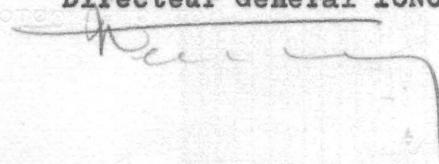
J'ai fait présenter à nouveau au Ministère des  
Affaires Etrangères ( Coopération) le document :

REQUETE D'ASSISTANCE AU PNUD EN VUE DE LA CONSERVATION ECOLOGIQUE, DE  
L'AMENAGEMENT et DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU PARC NATIONAL ALBERT  
ET AUTRES PARCS EN RDC.

Certains problèmes administratifs avaient  
retardé ce document, mais j'espère que la situation pourra être réglée  
prochainement. Je "suis" l'affaire de près.

En vous remerciant encore pour votre excellent  
accueil, je vous prie de croire, cher Monsieur Guarda, à mes sentiments  
les meilleurs,

Dr. Jacques VERSCHUREN,  
Directeur Général ICNC



13 nov. 69

en mission en Europe : 82, avenue de l'Atlantique, BRUXELLES 15, Belgique

Monsieur le Directeur administratif,  
Monsieur l'Administrateur délégué,  
Monsieur le Directeur technique,  
Messieurs,

Comme je vous l'ai signalé, je me suis rendu tout récemment dans une organisation internationale, qui est intéressée directement au projet des Nations Unies ( PNUD) pour l'étude scientifique des Parcs Nationaux du Congo. Vous n'ignorez pas que ce plan prévoit, en particulier, un montant de 150.000 ZAIRES ( 300.000 dollars), dont une partie importante couvrira des frais de matériel, d'équipement, et aussi diverses bourses pour envoyer à l'étranger des techniciens Congolais. Toute cette aide financière sera fournie par le PNUD.

Depuis un de nombreux mois, le dossier à ce sujet - signé pour accord par Minagri, Tourisme, ONRD et ICNC - se trouve en souffrance ou semble même avoir été perdu, à plusieurs reprises, dans les services du Ministère des Affaires Etrangères (Coopération). Les récentes démarches à ce sujet, de la part de l'ICNC, ne semblent pas avoir été couronnées de succès.

Je souhaiterais très vivement que les représentants sur place de l'ICNC puissent relancer avec dynamisme ce problème en suspens. Il semble superflu de vous signaler que les milieux internationaux ( PNUD, FAO, UNESCO), qui seraient prêts à fournir un important appui financier et qui semblent bien disposer rapidement des crédits à cet effet, sont quelque peu déçus par la lenteur des événements. Je crois deviner que si la demande officielle à ce sujet devait encore longtemps tarder, elle ne pourrait plus être prise en considération et les subsides, destinés initialement au Congo, risqueraient d'être attribués à un autre pays.

Je vous demande donc de prendre à nouveau contact avec les services de la Coopération ( Département de Monsieur le Ministre Loliki) et de demander qu'une décision soit prise. Comme tous les dossiers complets que j'ai remis à cet effet semblent avoir été égarés, je vous envoie une nouvelle copie :

- a/ projet de lettre à signer par Monsieur le Ministre Loliki
- b/ Projet dans sa forme actuelle.
- c/ lettre d'accompagnement de ma part.

(Vous voudrez bien prendre deux photocopies de chacun de ces documents avant de les remettre).

La seule chose qui doit être faite concrètement par le Ministre de la Coopération, c'est de :

recopier et signer la lettre c-jointe et l'envoyer à Monsieur le Représentant Résident des Nations-Unies, le Royal, Kinshasa.

La procédure normale des Nations-Unies suivra alors son cours.

Je vous demande de bien vouloir traiter ce problème en priorité, car voici déjà de nombreuses semaines que ce problème "traîne"....

Je vous remercie d'avance et attends donc de vos nouvelles.

Le Directeur-Général.  
Dr. Jacques VERSCHUREN

Comme je vous l'ai signalé, je me suis rendu tout récemment dans une organisation internationale, qui est intéressée directement au projet des Nations Unies (RNU) pour l'étude scientifique des Forêts Nationales du Congo. Vous n'ignorez pas que ce plan prévoit, en particulier, un montant de 150.000 DOLLARS (500.000 dollars), dont une partie importante servira à l'équipement, et aussi diverses sources pour envoyer à l'étranger des techniciens congolais. Toute cette aide financière sera fournie par le RNU.

Depuis un certain temps, le dossier de ce sujet - ainsi que pour l'accord par Minaret, Tervare, OMB et IOM - se trouve en souffrance ou semble même avoir été perdu, à plusieurs reprises, dans les services de Ministère des Affaires Étrangères (Coopération). Les recherches à ce sujet, de la part de l'IOM, ne semblent pas avoir été couronnées de succès.

Je souhaiterais très vivement que les représentants sur place de l'IOM puissent relancer avec dynamisme ce problème en Europe. Il semble urgent de vous signaler que les ministres internationaux (RNU, FAO, UNESCO), qui seraient prêts à fournir un important apport financier et qui semblent bien disposer rapidement des crédits à cet effet, sont quelque peu déçus par la lenteur des événements. Je crois devoir que si la demande officielle à ce sujet devait encore longtemps tarder, elle ne pourrait plus être prise en considération et les subsides, destinés initialement au Congo, risqueraient d'être attribués à un autre pays.

Je vous demande donc de prendre à nouveau contact avec les services de la Coopération (Département de Monsieur le Ministre Lohik) et de demander qu'une décision soit prise. Comme vous les connaissez, j'ai remis à cet effet semblant avoir été égaré, je vous envoie une nouvelle copie :

- 1/ projet de lettre à signer par Monsieur le Ministre Lohik
- 2/ projet dans sa forme actuelle.
- 3/ lettre d'accompagnement de ma part.

(Vous voudrez bien prendre deux photocopies de chacun de ces documents avant de les remettre).